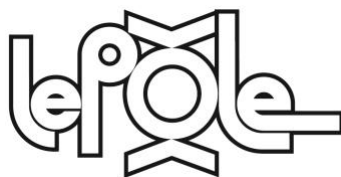


RENCONTRES TERRITORIALES DES MUSIQUES ACTUELLES 2022 – AGGLOMERATION ANGEVINE : LE COMPTE RENDU



En partenariat avec :



Association ADRAMA – Avril 2022

En 2020, se tenaient les premières rencontres territoriales des musiques actuelles de l'agglomération angevine. A cette occasion, plus de 50 acteurs locaux, du champ culturel, social, ou éducatif, échangeaient sur les besoins et attentes culturelles de notre territoire et débattaient des enjeux de société à relever.

Deux ans plus tard, et une crise sanitaire encore lancinante, nous vous invitons à renouveler l'expérience et continuer la réflexion, **le vendredi 18 février de 14h à 19h au Chabada.**

Ces nouvelles rencontres territoriales étaient placées sous le signe de la mise en action collective. 4 enjeux identifiés :

- **Transition écologique et musiques actuelles** : par quoi commencer ?
- **Égalité des genres et lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les lieux culturels** : vers une charte d'engagement et une communication commune à l'échelle de l'agglomération ?
- **Les pratiques amateurs** : pour une plus grande lisibilité des possibles et une meilleure coordination de nos actions
- **Comment coopérer pour la participation de toutes et de tous à la vie culturelle ?** : brainstorming d'idée pour une plus grande inclusions sociale et culturelle

L'objectif : définir pour chaque thématique, les grandes lignes d'un travail collectif à l'échelle du territoire et la mise en place de groupe de travail.

INTRODUCTION – Retour sur les conclusions des rencontres précédentes

Présentation faite par Philippe Teillet, président de l'Adrama

Ce que nous avons fait le 29 février 2020

Lors de ces premières rencontres territoriales des musiques actuelles de l'agglomération angevine, les thèmes abordés étaient pour partie ceux qui figurent de longue date à l'ordre du jour de toute réunion, concertation, assise ou rencontres de ce type. Il s'agit notamment des questions concernant les pratiques amateurs, la structuration des acteurs, l'accompagnement des artistes. L'éternel retour de ces questions indique qu'elles n'ont pas encore été traitées de façon satisfaisante et que, dans ce territoire, en particulier, avec les acteurs qui le font vivre des réponses nouvelles et plus performantes sont à définir.

Mais la majorité des sujets abordés avaient un caractère plus neuf. Certains visaient une meilleure appréciation de la situation de l'agglomération angevine et de la place que les activités musicales pouvaient y occuper (*Les grandes mutations du territoire ; Musiques et territoire*). D'autres proposaient de décliner localement des questions qui sont au cœur des débats sur les politiques culturelles ou plus simplement au cœur des débats politiques contemporains : les droits culturels, l'égalité Femmes / Hommes, la transition écologique.

C'est dire aussi que nous avons déjà de la matière pour une longue série de rencontres et que cette première devait le plus souvent nous conduire à partager nos interrogations, qu'à nous entendre sur des solutions définitives.

Sept thèmes principaux avaient été abordés certains le matin lors de *World café* où étaient soumises 3 questions débattues en 3 groupes, d'autres l'après-midi en atelier aboutissant à une plénière et à un vote de tendance sur les pistes proposées durant les ateliers. De la synthèse réalisée par Mélanie Alaitru à partir des matériaux collectés durant cette journée, je vous propose 3 grands axes de travail amorcés il y a deux ans et que nous retrouverons aujourd'hui.

- I. Le premier concerne nos missions de service public ou d'intérêt général, que les pouvoirs publics nous confient ou au regard desquelles ils nous financent. Il s'agit de nos responsabilités à l'égard des populations (de façon générale), puis des amateurs, enfin des artistes en voie de professionnalisation.
- II. Le deuxième se rapporte à nos relations au territoire angevins, à ses mutations économiques, sociales, urbanistiques ou culturelles.
- III. Le troisième et dernier est constitué de deux enjeux qui sont apparus plus récemment à nos agendas même s'ils sont en eux-mêmes, loin d'être neufs : l'égalité Femmes/Hommes et la transition écologique.

I. Populations, amateurs et artistes

Pour partie, les débats sur ces thèmes ont souligné l'existence de mots et de catégories qui sont supposées désigner des situations différentes (*amateurs / professionnels ; usagers, adhérents, publics, habitants, etc.*) mais qui, en réalité,

produisent ou renforcent des différences alors qu'il existe une grande fluidité dans les situations et identités.

Le risque étant, par l'usage de ce vocabulaire abstrait et convenu, de rendre nos lieux et projets « hors sol » (sans ancrage social fort) ou d'opposer dans nos fonctionnements des « producteurs » à des « consommateurs », des bénévoles à des « bénéficiaires », de confondre les habitant-e-s avec les « publics » et d'ignorer trop souvent des populations (« non publics ») vivant à proximité de nos lieux d'activités.

Sortir de ces catégories issues des terminologies nées de l'histoire des politiques culturelles (centrées sur des œuvres et des équipements), est sans doute l'apport clé d'actions conçues en termes de **droits culturels**. Si les participant-e-s de ces premières rencontres en semblaient convaincu-e-s, des propositions à ce sujet avaient été formulées d'abord pour favoriser des échanges entre acteurs sur la transformation de leurs pratiques au prisme de ces droits, ensuite pour repenser l'activité de diffusion, centrale dans l'activité de nos lieux et événements mais la plus menacée d'un devenir « Hors sol ».

Dans une autre partie, ces débats se sont attachés à la fois aux problèmes des **pratiques amateurs et de l'accompagnement des artistes** par une plus forte structuration du secteur.

Sur ces deux questions sont apparues sans surprise des demandes de mise en place de plateformes ou d'annuaires de ressources disponibles. On y échappe rarement. Mais **s'agissant des amateurs** des propositions plus originales ont été formulées en faveur d'une plus grande visibilité de leurs pratiques. Souvent occultées par le devenir professionnel de certains amateurs, l'amateurisme en soi peut effectivement mériter plus d'attention pour les valeurs qu'il contient. Reste à formuler clairement des missions sur ce point, à mettre en relation les structures qui pour l'instant interviennent séparément sur ce thème, ainsi que les moyens qui pourraient lui être dédiés.

Pour celles et ceux qui souhaitent trouver dans ce territoire des **ressources d'accompagnement** pouvant leur permettre de tenter une entrée dans le champ professionnel, les propositions relevaient plutôt d'un renforcement des dispositifs existants et d'une optimisation de leurs usages. Il restera toutefois à clarifier ici le degré d'incertitude tolérable s'agissant de la consécration d'un projet artistique. Le point aveugle des questions d'accompagnement ?

II Musiques actuelles et territoire(s) en mutation(s).

Formuler et partager ce que chacun-e sait ou voit des évolutions du territoire angevin, comme nous l'avons fait à cette occasion, permet certainement d'approcher **un diagnostic** assez pertinent de la situation locale. Les expériences et l'intelligence collective sont sur ce point des ressources non négligeables. Mais on n'évite pas non plus un sentiment d'impressionnisme, de flou et de partialité qui, pour le réduire, inviterait à développer nos relations avec administrations ou agences qui observent ce territoire et font de la prospective à son sujet.

Les constats faits, à partir des connaissances mutualisées, ont montré des **ambivalences, incertitudes ou inquiétudes** : une offre culturelle locale en développement mais qui n'empêche pas une « fuite des cerveaux » ; des sorties culturelles en croissance parallèlement à un recours de plus en plus intense des outils numériques ; l'attractivité du territoire et les rénovations urbaines n'empêchant pas des fractures sociales et spatiales fortes...

Des pistes ont été esquissées :

- D'abord en faveur de rencontres professionnelles plus fréquentes de façon à échanger régulièrement sur les diagnostics des un-e-s et des autres,

- Ensuite pour la création de lieux structurés autour de la création (qu'il s'agisse de favoriser des projets pluridisciplinaires ou une meilleure articulation entre création et diffusion),
- Enfin, si on retrouvait dans ces discussions le souci d'éviter, de différentes façons, des situations de projets ou de lieux « hors sol », une piste s'esquissait en faveur de coopérations intersectorielles plus développées.

III Les défis : égalité Femmes / Hommes et transition écologique

III.1 La question des inégalités, voire des discriminations de genres, traverse les milieux professionnels de la culture depuis les rapports de Reine Prat de 2006 et 2009. En partie, elles se présentent selon des modalités communes dans le champ des musiques actuelles : composition des équipes, notamment techniques, et surtout accès aux fonctions de direction ; présence des artistes féminines sur les scènes. Mais pour une autre partie, on a affaire à des questions relativement spécifiques liées aux événements (festivals) à leurs modalités spécifiques (durées, configurations spatiales) ou aux consommations qui s'effectuent durant les événements ainsi qu'au sein des salles dédiées, consommations pouvant conduire à des mises en danger qui sont plus exceptionnelles dans d'autres manifestations culturelles.

Deux catégories de propositions ont été faites à ce sujet durant ces premières rencontres.

- Les unes concernent la gestion des publics qu'il s'agisse d'espaces « safe » pour des spectatrices, des conditions de participation des femmes à la gouvernance des structures (gardes d'enfants durant les AG) ou de mobilités sûres.
- Les autres avaient trait à la féminisation des équipes techniques ainsi qu'à l'accès plus fréquent des femmes aux activités musicales (notamment par un travail avec les maisons de quartier pour encourager les pratiques des filles).

III.2 La transition écologique est un défi transsectoriel que le secteur des musiques actuelles va devoir affronter comme l'ensemble des milieux culturels, mais là aussi avec quelques spécificités.

Les débats de février 2020 ont témoigné d'une **grande acuité des participant-e-s** sur ce thème dont la plupart avait conscience de ses innombrables facettes. Mais aussi notre impréparation collective et les retards pris nous placent devant un défi colossal et de multiples questions à traiter dans l'urgence. Il y a sans doute un fait générationnel dans la grande sensibilité et la bonne information des acteurs des musiques actuelles sur ce point.

Ce qui explique aussi une certaine lucidité pour souhaiter éviter des orientations sous la forme d'un « Green washing » de nos lieux et projets et rechercher l'équilibre le plus satisfaisant **entre incitations et contraintes** : comment ne pas écraser sous des contraintes intenable ni se satisfaire d'incitations trop timides inadaptées à l'importance des enjeux ?

Sans surprise, une des pistes évoquées consiste à formuler des engagements clairs, à nous lier collectivement au sein d'un territoire à la fois de façon solidaire et stimulante (notamment s'agissant d'économie circulaire, d'achats groupés et de mutualisations,

autant de points qui seront revus aujourd'hui à travers les activités de la Ressourcerie de Montaigu).

Une autre piste évoquée consiste à faire de nos lieux et événements des médias en faveur de cet enjeu majeur pour mettre nos ressources au service d'une prise de conscience généralisée, ainsi qu'en affirmant et traduisant concrètement nos responsabilités en faveur de la transition.

Rappelons pour terminer les résultats des **votes de tendances** qui ont conclu cette journée :

1. Création d'un lieu dédié aux pratiques en amateur,
2. Création d'un lieu de vie qui soit aussi un lieu ressource pour les artistes,
3. Favoriser les services de proximité dans les lieux culturels (recyclerie, épicerie, espaces modulables et éphémères),
4. Mettre en avant des parcours de femmes dans les musiques actuelles.

Ph Teillet
Président ADRAMA

ATELIER Les pratiques amateurs : pour une plus grande lisibilité des possibles et une meilleure coordination de nos actions

Lors des rencontres territoriales de 2020, la valorisation des pratiques amateurs, tout autant que leur accompagnement, avaient été identifiées comme axes prioritaires. La mise en place d'un espace dédié cumulant répétitions, rencontre, et info ressource, était sortie comme une proposition phare à mettre en œuvre. De la même idée, leur visibilité dans l'espace public, la lisibilité des « offres » qui leur sont destinées et l'articulation entre ces différentes réponses, apparaissaient comme un axe essentiel de travail.

Dans cet atelier, nous proposons de reprendre la réflexion là où elle s'était arrêtée lors des dernières rencontres, et de remettre sur l'établi la question de l'identification des possibilités d'accompagnement existantes sur le territoire à chaque étape de la pratique amateurs et l'articulation de celles-ci pour aboutir à la construction lisible de parcours de propositions territoriales.

Il s'agira donc, dans cet atelier, de réaliser une première frise des acteurs locaux et activités proposées en réponses aux attentes et besoins des pratiques amateurs.

Ce premier travail de diagnostic sera animé par Stéphanie Gembarski, chargée du chantier « pratiques amateurs » au sein de la Fédélima. Sa connaissance éclairera l'analyse de la situation locale des pratiques amateurs et facilitera la construction de ce premier état des lieux territorial.

Participants

- Jérémy - Fabrique Musicale
- Greg - idem
- Paul - Le 122
- Louise Robert - Département Service Culture
- Carole - MDQ Ht de St Aubin
- Amédée - CA Adrama
- Claire - MDQ Quart'Ney
- Mathilde - Les Zeclectiques
- Jérôme - Chabada
- Gwen - Asso d'atelier d'improvisation musicale
- Nicolas - Adjoint à la Culture, Ville d'Angers

Animation :

- Stéphanie - FEDELIMA
- Fabrice - Chabada

Echange

Fabrique Musicale :

Le lien a été maintenu avec le public tout au long de la pandémie. Les solutions de travail en ligne ont été mises en place rapidement (car déjà expérimentées avant). Mais on sent une lassitude et donc une perte de vitesse rapide de cette modalité de pratique à distance.

Le retour du public en physique est acquis : les nouvelles arrivées (essentiellement des guitaristes, instrument qui a connu un boum pendant les confinements) compensant largement les quelques personnes perdues en cours de route au fil de la pandémie.

Maisons de Quartier :

Le public a beaucoup de mal à revenir sur les propositions d'ateliers socio-culturels et sur les sorties culturelles. Pendant la pandémie le travail des MDQ s'est beaucoup concentré sur la lutte contre l'isolement, la culture s'étant faite donc beaucoup moins présente dans les actions mises en place. Si le public exprimait souvent un sentiment de « manque de culture » en 2020, ceci s'est atténué (en tout cas c'était moins exprimé) en 2021.

Mais sentiment d'un début de retour du public sur les dernières semaines. On estime que c'est principalement dû à une diminution de l'inquiétude liée à la situation sanitaire.

Le 122 :

Ouverture en 2020, donc au mauvais moment.

Mais le public commence à arriver, tous types d'évènements confondus. Le fonctionnement sans réservation (billetterie à la porte uniquement et prix libres) semble constituer un atout.

Le 122 a créé des RDV réguliers « Scène Ouverte » où les musiciens amateurs peuvent venir jouer juste un ou deux morceaux. Ils reçoivent pas mal de candidatures. Et le public (spectateurs) commence lui aussi à se fidéliser sur ce RDV.

Les Z'eclectiques :

Le local de répétition à Chemillé fonctionnait bien avant la pandémie. Mais cette activité a du mal à repartir, malgré la volonté de l'équipe.

Constitution récente d'un groupe de travail : Les Z'ec + Pôle MA + Mauges Communauté + musiciens locaux : les mêmes questions/besoins se sont posées que dans le groupe de travail ici :

- Besoin d'une meilleure connaissance des acteurs entre eux
- Constat d'un besoin des musiciens de pouvoir trouver plus facilement les infos sur ce qui existe sur leur territoire
- Avec en plus, une volonté exprimée par les musiciens de créer une compilation CD des artistes locaux.

Ville d'Angers :

Après 2 ans de soutien essentiellement centré sur les professionnel.le.s, volonté de renouer avec une politique publique tournée vers les pratiques amateurs.

Les questions toujours d'actualité :

Pour le 122 et la Fabrique Musicale :

- la question principale des musiciennes et des musiciens reste : où peut-on jouer ?
- La question de la diversité de esthétiques musicales est à prendre en compte car le secteur de diffusion est difficilement accessible pour certains genres musicaux (notamment musiques dites « du monde »).
- La notion de cadre légal des pratiques amateurs sur scène pose question.

> Débat sur les conditions légales de la pratique amateur sur scène

> Débat sur le dispositif Démon dans les écoles

> Débat sur le Pass Culture et sa contribution possible à une meilleure identification des propositions (cours, scènes ouvertes, ateliers, etc.) par les publics, même si cela ne concerne que les moins de 25 ans.

Les propositions pour la suite :

- Malgré l'amélioration apportée notamment par les « petits déjeuners » il manque encore un peu de lien (connaissance) entre certains acteurs (ex : la Fabrique

- Musicale découvre aujourd'hui les actions des maisons de quartier). Les RDV réguliers de ce type sont donc à poursuivre.
- Besoin d'une journée d'information sur les conditions légales de représentation des amateurs sur scène : question du salariat et des assurances.
- Besoin d'identifier, lister et mettre au service des structures et/ou du public les possibilités actuelles de jouer sur scène en conditions amateurs à Angers.

ATELIER Comment coopérer pour la participation de toutes et tous dans la vie culturelle ?

Les pratiques culturelles des français·e·s évoluent tout autant que les fractures qui séparent les habitué·e·s de nos lieux et celles et ceux qui n'en franchissent pas les portes. Ce constat, déjà partagé en 2020, s'est accentué, depuis deux ans, avec la crise du Covid. Fractures générationnelles, et socioéconomiques : comment dépasser ces disparités d'appropriation et de pratique culturelles ?

D'ores et déjà, de nombreuses actions sont menées en coopération entre les acteurs du champ culturel et du champ social et éducatif. Mais peut-être pouvons-nous imaginer d'autres formes de coopération et d'intervention, d'autres formes d'entrée dans le champ culturel.

L'atelier que nous imaginons ici se propose de revenir sur les éléments d'explication de cette désaffection et de réfléchir ensemble sur les nouvelles modalités d'action intersectorielles permettant de réduire les écarts et de laisser la place à tou·t·es. Pour une pratique culturelle plus inclusive reconnaissant chacun·e, favorisant la découverte et l'expression de soi, faisant des pratiques culturelles un bien commun ouvert et citoyen.

Objectifs de l'atelier

Parmi les questions prévues pour cet atelier se trouvait en premier lieu celles de savoir quelles traductions concrètes étaient données au terme « coopération ». Son usage maintenant fréquent pouvant recouvrir des actions très diversifiées. Ensuite, si la coopération paraît à beaucoup aussi indispensable, quels sont les freins qui peuvent en limiter la mise en œuvre, à quelles difficultés sont confronté·e·s celles et ceux qui souhaitent la développer ? Pour ces motifs, les participant·e·s de cet atelier étaient invité·e·s à présenter leur implication dans des formes ou projets de coopération.

L'atelier devait également s'intéresser à la fois aux formes de coopérations qui se structurent entre acteurs culturels (organisations, personnes), mais aussi à celles qui s'opèrent au sein de territoires, conduisant de cette façon à « penser le territoire ensemble ».

Il pouvait enfin s'attacher à des coopérations limitées aux structures relevant des « musiques actuelles », mais aussi à d'autres s'inscrivant dans le cadre plus large des politiques publiques « culturelles », ainsi qu'à celles qui transgressent ces divisions et impliquent des organisations relevant de « secteurs » habituellement distincts (social, socioculturel, éducatif, économique, transition écologique, etc.)

Les échanges

1. La « valeur ajoutée » des coopérations

La première thématique autour de laquelle se sont développés les échanges concernait la « valeur ajoutée » des pratiques coopératives. En se décentrant des structures, lieux, acteurs ou actrices impliqués dans ces coopérations, quels sont leurs impacts, effets, pour les « publics », les artistes ? De façon plus générique, qu'apportent-elles aux personnes pour mieux leur permettre de prendre part à la vie culturelle ?

Différentes conceptions de cette « valeur ajoutée » sont apparues durant les échanges :

- Pour les artistes : compenser par des coopérations / accompagnements locaux les handicaps du « provincialisme », à la fois symboliques et matériels.
- Pour des musées : diversifier et accroître leurs « publics », des personnes bénéficiant de leurs ressources (collections, expositions).
- Pour des artistes et acteurs culturels, la coopération peut aussi favoriser une sortie de l'entre-soi, répondre à un besoin de vivre des expériences nouvelles et de rompre avec certains conformismes.
- Pour des structures inscrites dans le sillage de l'éducation populaire : permettre aux personnes de coconstruire des programmations, de développer ainsi des capacités nouvelles.
- Pour des organisations portant des événements (festivals) : construire des partenariats avec des structures relevant de différents « secteurs » (justice, santé, scolaire, etc.) et ancrer ainsi leur projet à la fois d'un point de vue social et territorial.
- De façon générale : associer démocratisation et démocratie culturelle et rendre ainsi plus accessible l'offre culturelle que portent et proposent les structures du territoire.

2. Coopérer : un enjeu de formation et de temps

- Les professionnel-le-s présent-e-s ont reconnu que la coopération était souvent un point aveugle des compétences rassemblées dans leurs structures. Produire des spectacles ou des événements, diffuser des œuvres, soutenir la création, développer des actions de médiation sont autant d'activités relativement habituelles et pour lesquelles des compétences existent au sein de la plupart des équipes.
- En revanche, la coopération surtout lorsqu'elle transgresse les frontières de sous-secteurs culturels (notamment celles des « musiques actuelles »), plus encore, lorsqu'elle met en cause des divisions artificielles mais solidifiées par les années (culturel / socioculturel, par exemple) est une activité difficile supposant d'abord des formes de connaissances et de reconnaissances interpersonnelles, et souvent la constitution de réseaux différents selon les projets. Les postures peuvent aussi changer dans le rapport entre professionnel-le-s et non professionnel-le-s. L'accompagnement des premier-ère-s par les second-e-s pouvant s'inverser. Moins d'ingénierie culturelle à mettre en œuvre, il peut s'agir de savoir-être ou d'empathie à mobiliser dans des interactions avec toutes les parties-prenantes d'un projet.
- On le voit, pour tous ces motifs, coopérer entre acteurs culturels ou entre acteurs culturels et groupes (même réduits en nombre) de personnes non professionnelles est un processus qui pour se développer pleinement demande du temps. C'est souvent le souci de ne pas faire « à la place » mais de faire « avec » qui va à la fois exiger un temps relativement long mais aussi garantir d'effets plus tangibles quant à la participation des personnes concernées à la vie culturelle.

- Simultanément, la durabilité ou la pérennité d'une coopération fait aussi question. Comment l'assurer mais aussi comment ne pas institutionnaliser une coopération, lui éviter de connaître une certaine routine ?
- Néanmoins, il semble relativement plus accessible de développer la participation de personnes à des projets culturels qu'elles vont coconstruire, que d'assurer une dimension participative réelle sur des sujets plus larges comme le dynamisme culturel d'un territoire.

3. Les territoires ou espaces de la coopération

- Les échanges ont aussi montré que la diversité des projets de coopération fait une diversité des territoires concernés.
- Certaines peuvent s'inscrire à une échelle inférieure à celle de la commune d'Angers (coopérations avec des équipements de quartier) quand d'autres peuvent transgresser des frontières départementales.
- La coopération entre acteurs culturels peut fonder des projets de renforcement des compétences des institutions politiques de coopération (EPCI – Communauté urbaine, d'agglomération ou de communes). Mais ce passage au stade politique peut s'avérer lourd et long pour des coopérations culturelles. Comment répondre à des besoins de facilitation de façon agile ?

L'atelier s'est terminé sur un besoin partagé de poursuivre ces échanges, notamment en y associant des artistes.

ATELIER Égalité des genres et lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les lieux culturels : vers une charte d'engagement et une communication commune à l'échelle de l'agglomération ?

Nous ne reviendrons pas ici les constats qui ont amené à l'explosion de cette problématique dans l'espace public. Chaque jour, les témoignages d'agressions sexuelles dans toutes les sphères, professionnelle, festives, comme intime, rend compte de l'urgence de mieux prendre en considération ce risque. Le Chabada a enclenché, depuis un an, un travail sur l'égalité des genres dans les musiques actuelles et la gestion des violences sexistes et sexuelles font partie des questions en cours de traitement. Nous savons que d'autres acteurs culturels du territoire s'engagent aussi dans cette voie.

Cet atelier a pour objectif de partager entre acteurs les expériences et les démarches en cours autour de cette problématique. Il s'agit aussi de discuter ensemble de la pertinence d'un positionnement collectif engagé face à ces violences. Ou autrement dit, souhaitons-nous, nous acteurs angevins de la vie culturelle, festive et nocturne, afficher nos engagements collectifs sur la gestion de ces violences et travailler à l'élaboration d'une démarche commune, lisible par tous·tes ?

Pour animer cette réflexion, Le collectif des Catherinettes sera à nos côtés pour partager leur expérience et leur ressource, mais aussi nous accompagner dans la construction d'un avis partagé.

Animation :

- Anna Merigeaux, Les Catherinettes
- Julie Vandeville, Chabada

Echanges – motivation et envie.

Premier constat : la problématique des VHSS dans l'environnement professionnel existe et est repérée comme telle par toutes les participantes. Les participantes se sentent concernées de ce fait par cet enjeu. Les participantes se disent pouvoir être la cible de ces violences, en tant que professionnelle ou future professionnelle évoluant dans un univers professionnel principalement masculin ; elles peuvent aussi en être témoin ou ont connaissance de violences de ce genre lors des manifestations culturelles pour lesquelles elles travaillent. Avec un constat complémentaire : la prise en charge des VHSS reste encore très inégale, voire inexistante dans certaines sphères professionnelles alors que de nouvelles générations se mobilisent pour lutter contre.

En réponse, une des motivations premières est bien celle d'échanger sur les expériences des unes et des autres, sur la manière de lutter contre ces violences et d'avoir des outils pertinents pour réagir correctement face au public et aux artistes. Des initiatives existent déjà au sein des différents secteurs culturels, tels que le collectif 50/50 dans le cinéma, mais le chemin reste encore long. A plusieurs reprises, l'idée de travailler à la création d'une charte commune des bonnes pratiques, à l'échelle locale, est aussi exprimée, une charte qui devrait être adaptable aux différentes activités et secteurs présents autour de la table.

Deuxième constat : les femmes sont invisibilisées dans de nombreux champs professionnels et cette réalité contribue à l'inégalité entre les femmes et les hommes. Certaines travaillent déjà beaucoup à combattre cette invisibilité, notamment par le biais de manifestations tels que le Babes Days ou des podcasts donnant la parole à des femmes.

Une question complémentaire ressort, annexe à ces deux principaux constats : la question du déplacement dans les espaces et leur sécurisation pour rassurer les femmes. L'exemple est pris du trajet du centre-ville au Chabada, trajet peu rassurant et sécurisé. Comment aussi agir sur ce problème qui peut freiner certaines femmes à sortir dans l'espace public ou, pire, être le cadre de violences ?

Partage d'expériences :

- Festivals : présence de stands de prévention avec ethylo-tests et protections auditives. Questionne sur la représentation des genres sur les stands. Pourquoi pas de protections hygiéniques ? Pourquoi l'association organisatrice n'y a pas pensé ? pourquoi ça ne paraît pas si évident ?

- Les participantes s'interrogent sur le fait de ne pas avoir été témoin de situation sexiste alors qu'elles sont professionnelles du secteur. Cela veut dire que les choses ne remontent pas forcément.
- Une participante partage son expérience et se questionne sur la manière dont les agissements sexistes sont pris en compte aujourd'hui par les organisateurs·rices d'événements : Un artiste déjà condamné est programmé dans un événement, pendant lequel il commet un viol. La responsabilité de l'association organisatrice a été mise en question et se retrouve en grande difficulté. D'autres expériences sont partagées : telle que la difficile gestion d'un homme alcoolisé par la sécu alors que des femmes s'étaient plaintes.
- Le milieu reste très masculin avec un gros besoin de formation et d'éducation. Beaucoup ont conscience des problèmes mais minimisent la question.
- En réponse l'objectif est de mettre en place une charte et de tester les différents points de cette charte, prendre le temps d'installer les choses. Il y a une volonté commune de se mettre ensemble pour créer cette charte. Il faut faire participer l'ensemble des équipes à la création des chartes pour agir à tous les niveaux, et revenir régulièrement dessus après la mise en application pour adapter.
- Chabada : com – logo Episcènes. Répond à un besoin d'adapter la communication et les supports selon le message et les personnes visées. Il y a différentes manières d'avoir un langage inclusif et il faut s'adapter intelligemment à son interlocuteur. La communication reste une vitrine d'une intention et d'un projet. Néanmoins, la question persiste de savoir quand le logo Episcènes est pertinent. Ex. sur des événements où il y a des femmes sur scène. Il y a une crainte d'une sur-communication qui s'oppose à la notion de normalité, de trop notifier les évolutions au lieu de juste laisser les gens s'apercevoir que la parité progresse. Il faut rester cohérent et faire évoluer les pratiques.
- Expérience de femmes dans les associations ou en tant que bénévoles : elles sont souvent mises à des rôles de « daronnes ». Les femmes acceptent au démarrage souvent parce que ça leur permet d'exister. Des mécanismes s'installent, il faut les questionner régulièrement.
- Partage d'une expérience d'un événement en non mixité (pendant le Babes Day) qui interroge sur la pertinence. De même, exemple de Fight club (Babes Day) : il s'est avéré difficile de gérer des filles qui s'insultaient pendant les exercices. Difficulté à poser le cadre au démarrage et d'anticiper la manière dont les choses vont se dérouler.

Pour la création d'une charte il faut s'appuyer sur le cadre législatif.

- Procédure de signalement.
- Connaître les obligations > permet de donner des pistes d'action.
- Définir des référents, les former et penser le collectif et l'après.
- Travailler avec la médecine du travail, sur les risques psycho-sociaux.
- Auprès des publics, utiliser les méthodes utilisées contre le harcèlement de rue. Et former le personnel de sécurité.
- Réfléchir l'interne d'abord pour après réfléchir en direction des publics.
- Genre et ville : repenser l'urbanisme et les espaces.

3 pistes ressorties :

- Réaliser une charte ou un dispositif commun à toutes les structures. Suppose de définir ensemble la manière de poser un cadre de travail commun qui prend en compte les spécificités de chacune.
- Monter des dispositifs type tremplin à échelle du territoire
- Proposer une réflexion sur la relation entre places professionnelles des femmes, genre et rôle sociétal. Réflexion qui inclurait la question des conditions de travail.

ATELIER Transition écologique et musiques actuelles : on commence par quoi ?

Lors des rencontres territoriales 2020, la nécessaire prise en compte de l'enjeu écologique dans les pratiques professionnelles de la filière des musiques actuelles était apparue d'une évidence criante. Mais malgré l'urgence partagée par tous les acteurs, la question de la prise en compte dans nos métiers reste entière. Difficile parfois de savoir par quel bout prendre le problème ; difficile aussi d'agir seul sur une question qui engage tous les acteurs de la filière.

En partant de deux témoignages, nous essayerons de définir ensemble la manière dont individuellement et collectivement, nous pouvons amorcer une transition écologique viable dans notre secteur.

- **Témoignage de Vivien Gouery, Label Yotanka** : Le Label a enclenché ces dernières années, une démarche éco responsable, qui questionne les pratiques du métier. Clarisse Arnou nous partagera ce qui a amené le Label à s'engager dans cette voie, et la manière dont il a appréhendé la question, mais aussi les problématiques rencontrées et les conditions de réussite nécessaires à une telle démarche. A partir de ce témoignage, nous échangerons sur la manière dont une telle démarche peut s'enclencher dans nos structures et les besoins inhérents à sa mise en place.
- **Témoignage de Damien Forgier, Ressourcerie culturelle** : Le projet de la ressourcerie culturelle de Montaigu part d'un constat simple : le milieu culturel regorge de matériels inutilisés. En organisant le recyclage et la mutualisation de ces matériels, la ressourcerie propose une alternative écologique et durable aux besoins matériels du champ culturel. Le besoin de la mutualisation de moyens avait été fortement soulevé lors des rencontres territoriales 2020. A l'occasion de l'échange avec Damien Forgier, nous reviendrons sur l'opportunité de lancer un travail à l'échelle du Maine et Loire, sur cette question.

Personnes présentes :

- Nicolas Dufetel
- Paul Besnard
- Stéphane Martin

- 2 personnes des Z'Eclectiques
- 1 personne du CNDC
- Vivien Gouery Yotanka
- Damien Froger La ressourcerie Culturelle

Animateurs :

- Mathias Autier, Le Chabada
- Julie Clément, Le Chabada

Sujets évoqués :

- Présentation des pratiques mises en place au sein du Label Yotanka
- Présentation de la ressourcerie Culturelle et de ses moyens

Idées de travail :

- Partager des outils : limiter l'achat de matériel nouveau.
- Sensibiliser les artistes accompagnés par les structures au développement durable
- Mutualiser ce qui est mutualisable

Proposition d'un rendez-vous tous les deux mois pour continuer à avancer sur le sujet

Questions intéressantes évoquées pendant la réunion :

- Notre banque est-elle « verte » ?